Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **25 (1998)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Forum
Les élections fédérales 1999 **4–7**

Pages officielles **9/10**

Histoire
Le «deal de New York» **11**

Scrutin
Votations fédérales
du 27 septembre
et du 29 novembre 1998 **12–14**

Culture
La Fête des Vignerons de Vevey **15**

Mosaïque **16/17**

Dialogue **18**

SSE-Info **19**

Page de couverture
Dans près d'une année, les membres nouvellement élus ou réélus au Conseil national prêteront serment. La «Revue Suisse» a d'ores et déjà ouvert la campagne électorale. (Photo: Keystone)

IMPRESSUM

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 25e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 320 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: **René Lenzin** (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); **Alice Baumann** (AB), Bureau de presse Alice Baumann Conception; **Pierre-André Tschanz** (PAT), Radio Suisse Internationale; **Dario Ballanti** (DB), «Corriere del Ticino»; **Robert Nyffeler** (NYF), rédacteur des communications officielles, Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Marie-Hélène Zurkinden.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 00, fax +41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3084 Wabern. Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. Merci.

Internet: http://www.revue.ch

N° 5/98 (22.10.1998)

Qui élire? Telle est la question que chacun se pose tous les quatre ans, en Suisse, et que nous allons nous poser à l'occasion des élections au Conseil national, le 24 octobre 1999. Pour la deuxième fois, nos compatriotes de l'étranger pourront voter par correspondance. Une bonne raison pour la «Revue Suisse» d'ouvrir la campagne électorale et le dossier des élections fédérales de 1999. Nous entamons dans ce numéro une série situant les partis politiques suisses par rapport aux plus importants thèmes politiques.

S'y retrouver dans la jungle des nombreux partis politiques suisses n'est pas chose aisée. Au Conseil national uniquement, 15 partis sont représentés et pas moins de 30 groupes politiques ont participé aux élections dans le seul canton de Zurich. De plus, à chaque votation pratiquement, on trouve des représentants du même parti aussi bien dans le camp des partisans que dans celui des adversaires d'un projet.

La démocratie de concordance, telle qu'on la connaît en Suisse, associe les principales forces politiques aux responsabilités gouvernementales. Les quatre partis représentés au Conseil fédéral ont recueilli en 1995 74 pour cent des suffrages et gagné 162 des 200 sièges du Conseil national. Mais, d'autre part, notre système politique empêche l'émergence d'une véritable opposition au gouvernement, telle que la connaissent la plupart des démocraties parlementaires.

Notre système autorise les positions divergentes aussi bien entre partis gouvernementaux qu'au sein du même parti. De plus, le peuple prend fréquemment, lors des votations populaires, des décisions s'écartant du rapport de force qu'il a lui-même déterminé lors des élections.

La démocratie directe doit s'accommoder de ces sautes d'humeur et de ces contradictions si elle veut survivre. Mais cela implique que les élections aient une valeur particulière. Elles nous permettent tout de même de déterminer l'orientation générale de la politique nationale pour les quatre prochaines années. Nous confions à un parlement, auquel nous accordons notre confiance, le soin de prendre d'importantes décisions. Même si nous pouvons en votation populaire casser ou modifier presque toutes les décisions qu'il prend, il serait fatal de dédaigner les élections.

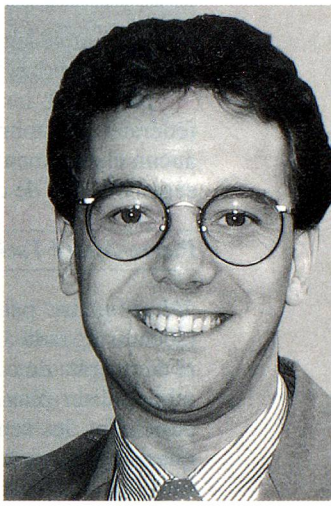

D'où cet appel à tous les Suisses de l'étranger: faites usage de vos droits politiques, participez aux élections au Conseil national de l'an prochain. Si vous n'êtes pas encore inscrit au registre électoral d'une commune suisse, remplissez le talon figurant à la page 10 et envoyez-le à votre ambassade ou consulat.

Qui élire? Il est, certes, encore plus difficile de répondre à cette question pour vous qui vivez à l'étranger que pour nous en Suisse. Mais si la Suisse vous a octroyé le droit de vote et d'éligibilité, c'est aussi pour enrichir la politique suisse de votre expérience. Dans ces circonstances et compte tenu de la possibilité de contribuer au développement de la démocratie suisse, il vaut la peine de chercher des réponses à cette question.

René Lenzin